

**École Saint-Marc/ La Corne  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**PROCÈS-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2024  
De la première séance ordinaire tenue à l'école  
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Saint-Marc**

Présences

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Mme Charlène Côté-Barbe          |  |
| Mme Joanie Boutin                |  |
| Mme Sonia Lefebvre               |  |
| Mme Dianivel Guzman Castillo     |  |
| Mme Cloé Lévesque                |  |
| Mme Margot Lafleur (enseignante) |  |
| Mme Julie Cloutier (enseignante) |  |
| Mme Mélanie Caron                |  |
| Mme Josée Larouche               |  |
|                                  |  |
|                                  |  |
|                                  |  |
|                                  |  |
|                                  |  |

Direction

|                 |  |
|-----------------|--|
| Carolle Prévost |  |
|-----------------|--|

Absences

|                    |  |
|--------------------|--|
| Mme Julie Cloutier |  |
|--------------------|--|



## **Mot de bienvenue et ouverture de la séance**

Le quorum étant atteint, la rencontre débute à 19h02.

CE-0909-24

Adoption de l'ordre du jour

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Madame Cloé Lévesque  
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

ADOPTÉ

CE-0910-24

Lecture et adoption du  
procès-verbal de la réunion  
du 17 juin 2024

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre**

Une petite modification doit être apportée. Au lieu du 17 avril 2024, nous aurions dû écrire le 17 juin 2024.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Madame Mélanie Caron  
QUE le procès-verbal de la rencontre du 17 juin 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

CE-0911-24

Élection

### **4. Élection des représentants des parents aux postes de**

- 4.1. Présidence Mme Charlène Côté-Barbe
- 4.2. Vice-présidence Mme Joanie Boutin
- 4.3. Comité de parents de la CSSH Mme Sonia Lefebvre
- 4.4. Substitut pour le comité de parents de la CSSH Mme Joanie Boutin
- 4.5. Représentants de la communauté Mme Cloé Lévesque

Pour le secrétariat, advenant l'absence de madame Joanie Boutin, elle sera remplacée par madame Dianivel Guzman Castillo.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Madame Cloé Lévesque  
QUE les personnes nommées ci-haut soient élues aux postes donnés.

ADOPTÉ



5. Intervention du public

Aucune intervention

6. Information et correspondance

Aucune correspondance

7. Suivi du comité de parents

La rencontre du comité de parents a eu lieu le 21 octobre 2024. Madame Sonia Lefebvre nous résume les éléments d'information. Elle nous informe, entre autres, que monsieur Yannick Roy prendra sa retraite en décembre. Elle nous parle aussi de la fermeture de l'école de Launay.

CE-0912-24

Calendrier des rencontres

8. Calendrier des rencontres

**Les rencontres du comité de parents auront lieu le 16 décembre, le 24 mars, le 22 avril et le 9 juin.**

Quant aux rencontres du conseil d'établissement, elles se tiendront aux dates suivantes :

Lundi 20 janvier 2025 18h30 (souper de la nouvelle année) La Corne

Lundi 31 mars 2025 19h à St-Marc

Lundi 5 mai 2025 19h à La Corne

Lundi 16 juin 2025 19h à St-Marc

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Mélanie Caron

QUE le calendrier des rencontres soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

CE-0913-24

Règles de régie interne

9. Règles de régie interne pour l'année 2024-2025

Les règles de régie interne ont été envoyées au préalable aux membres du conseil d'établissement. Madame Carolle Prévost revoit certains points.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Joanie Boutin

QUE les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉES



#### 10. Dénonciation d'intérêt

Deux dénonciations d'intérêt ont été remplies.

CE-0914-24

Mesures budgétaires MEES

#### 11. Présentation des mesures budgétaires du MEES

Madame Prévost présente les différentes mesures budgétaires.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Josée Larouche,  
QUE les mesures budgétaires du MEES soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉES

CE-0915-24

Budget fonctionnement du  
C.E.

#### 12. Budget de fonctionnement du C.E.

Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est de 500\$. Les membres suggèrent qu'un souper ait lieu lors de la prochaine rencontre, soit le 20 janvier 2025.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Mélanie Caron  
QUE le budget de fonctionnement du C.E. soit utilisé tel que présenté.

ADOPTÉ

Mesure 15024

#### 13. Mesure 15024 (Aide aux parents)

Madame Carolle Prévost présente la mesure 15024. Cette dernière doit servir aux parents et être suggérée par les membres du CÉ. Madame Prévost fera une vérification du montant accordé.

D'ici le conseil de janvier, nous vérifierons également avec les enseignants quels sont les besoins (pochettes ou autre).

Ce point sera donc reporté au 20 janvier 2025.



CE-0916-24

Activités, changement  
d'horaire ou activités de  
financement

#### **14. Approbation des activités à venir, des changements à l'horaire et des campagnes de financement**

Madame Prévost résume les principales activités qui auront lieu cette année. Outre l'activité de l'Halloween du 1<sup>er</sup> novembre et d'une sortie au Théâtre des Eskers qui s'est déroulée le 29 octobre en avant-midi, en voici quelques-unes :

- Ski au Mont-Vidéo le 14 janvier
- Semaine des flocons 24 au 28 février
- Salon du livre à Amos 22 au 25 mai 2025

Si des activités devaient se présenter entre deux rencontres du conseil d'établissement, un courriel sera envoyé aux membres pour les en aviser.

Il est à noter également qu'une campagne de financement (maïs soufflé) débutera le 5 novembre.

De son côté, Madame Joanie Boutin vérifiera auprès de madame Pamela Dumais pour le suivi concernant l'OPP.

Pour ce qui est du service de garde, madame Mélanie Caron se questionne à savoir s'il est possible d'avoir une table au Marché de Noël de La Corne. Les sommes amassées pourraient être investies dans l'achat d'un jeu gonflable.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition UNANIME des membres

QUE les demandes mentionnées ci-haut soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉES

#### **15. Autres sujets**

Madame Prévost s'informera auprès du service des ressources matérielles pour ce qui est de l'installation d'une clôture à l'arrière de la cour d'école puisque les bandes de la patinoire sont maintenant retirées.

Elle informe également les membres qu'un sondage a été fait auprès du personnel à savoir si l'achat d'un réchaud pour les élèves dans chacun des établissements serait judicieux. Avant de procéder au possible achat, des vérifications doivent être faites dont l'emplacement et les coûts engendrés.



CE-0917-24

Levée de l'assemblée

**16. Levée de l'assemblée**

Il est RÉSOLU, sur la proposition de madame Margot Lafleur QUE la séance soit levée. Il est 20h43.

ADOPTÉE

Signature de la présidente

Signature de la secrétaire